

# Le Belli...mot Express



Nous sommes membres  
du personnel de soutien  
en milieu scolaire  
Et *fiers*  
de l'être !

Syndicat Soutien Scolaire Bellimont



Confédération des syndicats nationaux

Année 2017, Numéro 3  
Parution : Juin 2017

## NÉGOCIATION LOCALE

Nous vous avisons que la négociation locale est terminée avec la partie patronale.



Étant donné qu'il n'y a eu aucune nouvelle entente entre les deux parties, ce sera le statu quo...ce qui veut dire que les arrangements locaux et les adaptations locales qui datent de 2002 et suivantes restent les mêmes. Dans ce cas, il ne sera pas nécessaire pour le moment de tenir des assemblées générales de secteur.

Ce document est disponible sur notre site Internet.

## PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018

Le plan d'effectifs est OFFICIEL depuis le 1er juin 2017. Un communiqué a été envoyé par la commission scolaire dans votre école et/ou établissement pour vous aviser que le document est disponible sur leur Portail.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



## ENTRAIDE EN MILIEU DE TRAVAIL

Dans le même envoi que le présent journal, vous trouverez en pièce jointe, un feuillet thématique qui porte sur le sujet suivant : « *Lâcher prise* ».

Celui-ci provient du Syndicat du personnel de soutien Des Découvreurs qui ont un réseau d'entraide et qui ont accepté de le partager avec nous. MERCI à ce syndicat !

## À NOTER À VOTRE AGENDA



- ✓ **Du 5 au 9 juin : Congrès CSN (2 membres de l'exécutif)**
- ✓ **Le 13 juin : Réunion de votre comité exécutif**
- ✓ **Le 15 juin : Séance d'affectation pour les services de garde (19h00)**
- ✓ **Du 10 juillet au 4 août : Fermeture des bureaux du syndicat**

## FERMETURE DES BUREAUX DU SYNDICAT

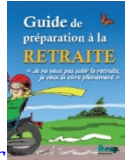
Prenez note que les bureaux du syndicat seront fermés pour les vacances estivales **du 10 juillet au 4 août 2017 inclusivement.**

## RREGOP - DOCUMENTS

Deux (2) documents concernant le RREGOP ont été déposés sur notre site Internet sous l'onglet « **RREGOP - Documents** ». Ils sont très pertinents et contiennent beaucoup d'informations sur la planification d'une retraite, la retraite progressive, les rachats, une grille de budget pour planifier vos finances, etc... Voici les documents et les liens pour les consulter :

- ✓ Guide de préparation à la retraite (FEESP) :

<https://ssbellimont.files.wordpress.com/2017/05/guide-de-retraite-2015-feesp.pdf>



- ✓ Le RREGOP en bref (Retraite Québec) :



<https://ssbellimont.files.wordpress.com/2017/05/rregop-en-bref-janvier-2017.pdf>

Pour ce qui est du « **Guide de préparation à la retraite** », il est géré par notre fédération (FEESP) et il n'a pas encore été mis à jour en ce qui concerne les changements importants pour l'admissibilité à la retraite suite à la signature de notre convention collective. Nous le rendons disponible quand même car il renferme plusieurs points intéressants pour la préparation d'une retraite. Les données erronées se trouvent aux pages 12 et 13 du guide. Par contre, l'autre document « **Le RREGOP en bref** », provient de Retraite Québec et vous retrouverez sur celui-ci, les bons renseignements à jour qui remplacent les pages 12 et 13 du guide.

## SAVIEZ-VOUS QUE...?

**ARTICLE 5-3.43, 3<sup>e</sup> par. (jours de congé de maladie non monnayables)**

**Les jours de congé de maladie monnayables selon la clause 5-3.42 de même que les jours de congé de MALADIE NON MONNAYABLES au crédit d'une personne salariée ayant 30 années d'ancienneté ou plus peuvent être utilisés à raison de un jour par jour, jusqu'à concurrence de 10 jours par année, pour ajouter aux vacances de la personne salariée en cause.**

**Ces dispositions couvrent également la personne salariée ayant 55 ans d'âge même si elle n'a pas les 30 années d'ancienneté requises.**

**(La commission scolaire inscrit cet article sur votre feuille de choix de vacances)**

## BONNES VACANCES

C'est déjà notre dernier journal de l'année scolaire 2016-2017....

Encore une fois, je tiens à vous remercier de me faire confiance pour vous représenter syndicalement. Je réitère aussi l'excellent travail de vos délégués(es) ainsi que le support qu'ils m'apportent. Un **GROS MERCI** à vous tous.

Histoire de rire un peu...je vous propose un petit horaire pour vos premières journées de vacances :

- ✓ de 8h à 10h : Écrabouillage de réveil matin...
- ✓ de 10h à 12h : Atelier de chaise longue et de lecture de roman
- ✓ de 12h à 14h : Cours de cuisine et dégustation de cocktails de fruits
- ✓ de 14h à 18h : Séance de piscine, application de crème solaire et sieste sous les arbres
- ✓ de 18h à 21h : On fait parfois des heures sup'... alors encore un cours de cuisine et dégustation d'apéros.

Les vacances, c'est de n'avoir **RIEN** à faire et... avoir **TOUTE** la journée pour le faire ! Ça, c'est un beau programme... Je vous souhaite d'avoir beaucoup de boulot de ce genre pour vos vacances.

**Vive les VRAIES vacances !**

Pour le comité exécutif,

*Martine Robichaud, présidente*

## QUESTIONS OU BESOIN D'INFORMATION ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous sommes là pour vous!

### Syndicat Soutien Scolaire Bellimont



418 248-7934



(Sans frais) 1-877-248-7934



418 241-9216



418 248-7950



[ssbellimont@globetrotter.net](mailto:ssbellimont@globetrotter.net)